



Numéro de l'acte	2017-10-STAML
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2017

### QUESTION N°2017-10

**FINANCES** : Rénovation de l'éclairage public-Demande de subvention DETR

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Par la délibération N° 2016-186 du 14 décembre 2016, le conseil municipal a décidé la rénovation de l'éclairage public des Rues de l'Ascenseur, Rue Elie Castelain, Magellan, Jacques Cartier, Denis Papin, Artois, 8 mai 1945, Digue du Smetz, Chemin de Théroüanne, Avenue du Général de Gaulle (bretelle de décélération vers Arc International) ; ce qui a fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR.

Le coût des travaux avait été estimé à 110 000 € HT.

Une mise en concurrence pour la réalisation de ces travaux a ensuite été réalisée via une procédure de marché public. Ce marché a été attribué à la société RESELEC 32 Rue Denis Papin à ARQUES pour un coût s'élevant à 88 325,00 € HT.

Par conséquent, le plan de financement pour la demande de subvention DETR nécessite d'être mis à jour comme suit :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en HT
Rénovation de l'éclairage public de diverses rues	88 325,00	DETR (25%)	22 081,25
		Autofinancement de la commune	66 243,75
<b>TOTAL HT</b>	<b>88 325,00</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>88 325,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- d'approuver le nouveau plan de financement
  - d'autoriser Madame le Maire à signer toute pièce se référant à cette demande
- Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 13 Mars 2017

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 13 MARS 2017**

**Affiché le 14 Mars 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le treize mars à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 Mars 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :**

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne VASSEUR PEPE ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE  
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY  
Benoît ROUSSEL ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

**Délibération 2017-06 : Messieurs Bruno WINTRABERT, Alain RICOUART, Dominique GODART ne prennent pas part au vote ni au débat, étant membre du Conseil d'Administration de l'ESA Football.**

**Délibération 2017-07 : Messieurs Bruno WINTREBERT, Alain Ricouart, Jean-Marc BOURGEOIS, François FRADIN ne prennent pas part au vote ni au débat, étant membre du Conseil d'Administration de l'AMGA.**

**Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.**